



## RHTT Pontault-Combault et Paris Salariés grévistes et CGT ne lâcheront rien ! Rassemblements le 30 octobre 2023



Depuis le 17 octobre 650 salariés travailleurs sans papiers sont mobilisés sur 33 piquets de grève pour obtenir leur régularisation. Actuellement aucune régularisation n'est possible sans que l'employeur ne soit d'accord.

Sur les 650 salariés, Il en reste une poignée pour lesquels les employeurs trainent des pieds pour ne pas les régulariser, dont 3 salariés de l'entreprise d'intérim RHTT qui possède une agence à Paris et une à Pontault-Combault.



Depuis le 17 octobre l'employeur de RHTT refuse de régulariser les travailleurs, faisant appel aux forces de l'ordre pour lever les piquets de grèves parisiens.

Le 24 octobre plus de 300 salariés grévistes soutenus par des militants CGT venus de Seine et Marne et d'autres départements étaient rassemblés devant RHTT Pontault-Combault pour exiger la régularisation des travailleurs.

L'employeur est sorti de son silence pour refuser de régulariser les travailleurs.

### **C'EST INACCEPTABLE !**

**L'employeur de RHTT ne peut se retrancher sur des arguments fallacieux pour refuser la régularisation. Les travailleurs en grève avec la CGT seront mobilisés pour obtenir de l'employeur la régularisation de tous les grévistes.**

### **Rassemblements le 30 octobre 2023 :**

**A Pontault Combault 77 de 14h à 17h devant l'entreprise RHTT  
25 bis avenue de la République - 77340 Pontault-Combault**

**A Paris de 14h à 17h devant l'entreprise RHTT  
36 rue de Sambre et Meuse 75010 Paris**

Travailleuses et travailleurs sans papiers :



# En lutte pour notre régularisation !



Nous, travailleuses et travailleurs sans-papiers en grève, salariés dans le bâtiment, la logistique, les déchets, le nettoyage, la distribution... au bénéfice d'entreprises tel Sépur, Chronopost, Véolia, Suez, GLS, DPD, Fedex, Géodis, ONET, Atalian, Carrefour, Franprix, les grossistes du MIN de Rungis...

Pour la très grande majorité d'entre nous, nous travaillons sous le statut d'intérimaire, qui permet de masquer la surexploitation dont nous sommes victime.

Depuis le mardi 17 octobre 2023, nous sommes en grève dans nos entreprises pour gagner notre régularisation et nos droits : nous refusons de continuer à être surexploités.

Parce que nous sommes des travailleurs et travailleuses sans papiers, nous subissons de multiples discriminations dans nos entreprises. Nos conditions de travail sont systématiquement dégradées ; on nous impose les contrats les plus précaires (intérim, extras, auto-entrepreneuriat). Nous sommes pourtant des travailleurs de France mais nous sommes exclus des conventions collectives et des droits sociaux.

Nous faisons partie intégrante de la classe ouvrière de ce pays. Nous créons des richesses et du développement comme nos collègues. Nous cotisons et contribuons comme vous au système de solidarité nationale de sécurité sociale. **Nous refusons de continuer à être méprisés et ignorés.**

En Île-de-France, ces réalités ne sont pas discutables : les travailleurs immigrés avec ou sans papiers représentent 40 à 62% des travailleurs des branches de l'aide à domicile, du BTP, de l'hôtellerie-restauration, du nettoyage, de la sécurité et de l'agro-alimentaire (chiffres INSEE, étude 2023)

Nous sommes déterminés à nous battre pour notre dignité de travailleurs, nos droits et l'égalité de traitement : « À travail égal, salaire égal »

Notre combat, c'est le vôtre, c'est celui de tous les travailleurs et travailleuses, pour de meilleures conditions de travail !

Nous régulariser, c'est augmenter les salaires, se battre contre le travail dissimulé, contre la précarisation de toutes et tous : c'est tirer les conditions de travail de tout le monde vers le haut !

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des difficultés préfectorales mais aussi à un arbitraire patronal.



C'est à notre employeur de décider s'il soutiendra ou pas notre demande de régularisation.

Quel intérêt aurait un employeur qui nous surexploite d'accompagner cette demande ? Aucun !

Avec la CGT nous revendiquons la régularisation automatique des travailleurs sur la simple preuve de la relation de travail.

Avec la CGT nous revendiquons plus de moyens humains dans les Préfectures pour que chaque usager puisse être reçu dignement.

**Unissons-nous !**

**Nous formons une seule communauté de travail et nos intérêts sont commun !**